

Image not found or type unknown



enchères publiques immobilières

Par **bs62**, le **05/12/2022 à 13:17**

Bonjour
suite à une adjudication immobilière publique après une saisie , où est déposé l'argent de la vente ?
suite comment est il réparti pour les créanciers et par qui ?
enfin où peut on récupérer le solde disponible (en l'absence d'information sur son droit) ?
merci